

République française

Département du Lot

## COMMUNE D'ESPEDAILLAC

Séance du 20 janvier 2024

Membres en exercice :

10

Date de la convocation: 16/01/2024

*L'an deux mille vingt-quatre et le vingt janvier l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Gérard MAGNE*

Présents : 8

**Présents :** Gérard MAGNE, Sylvain CAVALIE, Laurence LUCOTTE, Gérard DOREMUS, Francis JAMMES, Yves BAISSAC, Olivianne BELKADI, Malika BEAUDET

Votants: 10

Pour: 10

**Représentés:** Bruno WIDENMANN par Gérard DOREMUS, Sonia PAGES par Gérard MAGNE

Contre: 0

Abstentions: 0

**Excusés:**

**Absents:**

**Secrétaire de séance:** Laurence LUCOTTE

### Objet: Approbation participation frais piscine école de Livernon - DE\_2024\_1\_1

Le Maire expose au Conseil Municipal que l'école primaire de Livernon a proposé à ses élèves une activité piscine durant l'année 2022-2023 et qu'il est demandé aux communes une participation. Cette participation s'élève à 19.30 € par élève, soit pour la commune, 9 enfants dont 2 en garde alternée.

$19.30 \times 7 = 135.10 \text{ €} + 9.25 \times 2 = 19.30 \text{ €}$

Total = 154.40 €

Après avoir ouï l'exposé du Maire, le conseil municipal décide à l'unanimité des suffrages exprimés

- de participer comme demandé à hauteur de 154.40 € à l'activité piscine

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an susdits.

Secrétaire de séance

**Laurence LUCOTTE**

Le Maire,

**Gérard MAGNÉ**

